



LES LOISIRS

ça nous regarde aussi !



Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

SOMMAIRE

DÉFICIENCE VISUELLE, CÉCITÉ, MALVOYANCE, DE QUOI PARLE-T-ON ? 4

- Cécité, malvoyance : qui est concerné ? 4
- Que signifie très mal voir ? 4
- L'accessibilité aux loisirs, lever les obstacles ! 5

COMMENT INITIER UNE DÉMARCHE D'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE, AUX SPORTS, AUX LOISIRS ? 6

- Comprendre les besoins et identifier les possibilités d'accessibilité 6
- Comment traduire l'information visuelle ? 15
- Comment accueillir, s'adresser et se comporter ? 21

COMMENT BIEN ACCUEILLIR UNE PERSONNE AVEUGLE OU MALVOYANTE ? 21

- Comment accueillir, s'adresser et se comporter ? 21
- Comment faciliter l'orientation et le déplacement ? 24
- Comment avoir des gestes aidants ? 25

OSER, ESSAYER, INTÉRÊTS DE LA PRATIQUE INDIVIDUELLE 27

- Les transports 27
- Rendre accessibles les activités – Quelques exemples 28
- Lever les peurs, les appréhensions... Ils ont essayé ! 35

POUR ALLER PLUS LOIN, S'INFORMER 37

- Remerciements 38

*Ce guide est accessible en version ePUB sur le site de la
Fédération des Aveugles de France*





« On peut arriver à tout faire si on arrive à créer une relation : une façon de faire, une façon d'agir, une façon d'expliquer »

Les loisirs, la culture et la pratique sportive, un droit pour tous.

« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté »

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'accès aux loisirs et à la culture est reconnu comme faisant partie des besoins essentiels à l'existence pour les personnes en situation de handicap. Depuis la loi 2005, l'accessibilité gagne du terrain, et de nombreux équipements, manifestations, pratiques culturelles, sportives et de loisirs ont mis en œuvre des aménagements et rendu possible l'ouverture à tous. Néanmoins, la mise en accessibilité généralisée pour une participation pleine et entière

de la personne en situation de handicap à la vie de la cité et à la vie artistique et culturelle reste encore trop souvent limitée.

Ce guide « Les loisirs, ça nous regarde aussi ! » vise à encourager l'accès à la culture, au sport, aux loisirs, à l'information pour les personnes déficientes visuelles.

Il a pour objectif de présenter les bonnes pratiques en termes d'accueil des personnes déficientes visuelles et de proposer des repères et des conseils pratiques à destination des personnes déficientes visuelles.

Des témoignages permettent d'éclairer tant les professionnels afin d'« oser » accueillir une personne déficiente visuelle au sein d'une structure, que les personnes déficientes visuelles qui doivent « oser » aller vers les structures de loisirs.

Le libre choix de la personne entre des possibilités de loisirs adaptés, spécifiques et/ou accessibles pour tous, reste essentiel.

CÉCITÉ, MALVOYANCE : QUI EST CONCERNÉ ?

On estime qu'il y a en France 207 000 personnes aveugles (pas de perception de la lumière) et malvoyants profonds (vision résiduelle limitée à la distinction de silhouettes) ; 932 000 malvoyants profonds (incapacité visuelle sévère : en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est impossible) et près de 2 millions de personnes malvoyantes moyennes. 2/3 des personnes malvoyantes ont plus de 60 ans.

Les causes de la déficience visuelle sont nombreuses : maladies ophtalmologiques (cataracte, DMLA, glaucome), maladies générales (diabète, sclérose en plaque, Parkinson...), accidents vasculaires avec lésion cérébrale. Elles peuvent se manifester dès la naissance ou être acquises au cours de la vie et leurs conséquences sont très diverses.

QUE SIGNIFIE TRÈS MAL VOIR ?

On distingue de façon simplifiée, trois types de difficultés visuelles : la vision floue, la vision tubulaire et la vision périphérique. Dans le cas de vision floue, tout est aperçu, rien n'est vraiment distingué.

- La vision floue est accompagnée d'éblouissements, de problèmes de vision de nuit et également de troubles de la perception des couleurs. Favorisez alors les contrastes sur les lieux de visites et d'activités.
- Soyez attentifs à proposer à la personne un environnement lumineux qui lui soit adapté.
- Il devient impossible de lire de loin : laissez la personne s'approcher des informations écrites de très près (jusqu'à 5 cm).
- Il devient très difficile voire impossible de se déplacer en sécurité, d'apprécier le relief, la distance d'un obstacle : veillez à ne pas encombrer les espaces collectifs et cheminements au sein des locaux et proposez votre aide pour un déplacement.

L'ACCESSIBILITÉ AUX LOISIRS, LEVER LES OBSTACLES !

Pour les personnes déficientes visuelles ou aveugles et sans accessibilité réfléchie, les barrières sont multiples.

→Le premier frein sont les déplacements et la mobilité

Comment se rendre sur le lieu de l'activité, aller au cinéma, au musée en se sentant sécurisé ? Comment avoir des informations ?

Sur les lieux culturels

Musées, théâtres, opéras, cinémas, pratique d'activité...c'est l'adaptation qui est évoquée, l'adaptation technique, physique, et surtout humaine !
Comment vais-je être accueilli ?
Comment m'orienter, me déplacer ? Comment comprendre ? Apprendre ? Découvrir ? Profiter ?
Comment vais-je percevoir l'environnement ?

→La méconnaissance des capacités et des besoins des personnes déficientes visuelles, les incompréhensions, ...

Comment comprendre mes besoins ? Comment vais-je pouvoir échanger ? Dire ?

→Les barrières et limites propres aux personnes déficientes visuelles (appréhension, ne pas oser,...)

Est-ce que j'ose ? Est-ce que je suis capable ?

→Le financement de l'accessibilité, des adaptations à opérer

Des aides existent !

→Mais avec du bon sens, de l'appui, de la volonté, c'est possible !

COMMENT INITIER UNE DÉMARCHE D'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE, AUX SPORTS, AUX LOISIRS ?

COMPRENDRE LES BESOINS ET IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS D'ACCESSIBILITÉ

→ S'informer sur la réglementation et les aménagements (signalétique, éclairage, ...)

Les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent se mettre en conformité en matière d'accessibilité. Dans le domaine du handicap visuel, les aménagements ne sont pas onéreux mais ils doivent être bien pensés pour apporter un confort d'usage pour tous.

L'accessibilité concerne l'accès depuis l'extérieur, le repérage, les cheminements, les déplacements, l'accès aux activités...

Il est important que **l'éclairage soit adapté à chaque lieu** mais jamais éblouissant.

Que la lumière du jour soit modulable et que les revêtements aux murs et aux sols ne soient pas trop brillants pour éviter les reflets.

Il est judicieux de privilégier **les contrastes en toutes circonstances** et de choisir une signalétique qui non seulement, réponde aux besoins des personnes déficientes visuelles (grand caractère, relief, etc.) mais apporte également une facilité d'usage à tout public.

La Fédération des Aveugles de France peut vous aider à rendre accessible les lieux aux personnes déficientes visuelles.

« Les aménagements suivants existent : une signalétique avec contraste noir et blanc pour mieux repérer le sens du parcours, alarmes sonores signalant des œuvres sensibles, nécessitant ainsi des précautions quant à l'emploi de la canne blanche, socles surélevés pour protéger les œuvres, chiens guides autorisés. » FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) Centre Val-de-Loire

→ Former, sensibiliser les intervenants

Sensibiliser et former l'ensemble des personnels d'accueil est un préalable afin qu'ils soient en mesure d'accueillir et de renseigner les personnes déficientes visuelles et de leur indiquer, le cas échéant, où et comment trouver les aménagements accessibles.

La démarche de sensibilisation peut être réalisée par différents biais :

- par les personnes déficientes visuelles directement,
- par des structures, établissements ou organismes de formation externes,
- par le personnel en interne au sein des structures, établissements,
- par une volonté (« personne dépendante ») des guides, encadrants, personnels, etc.

La Fédération et son réseau ont une offre de formations adaptées : des sessions de sensibilisation à l'accueil des personnes déficientes visuelles, à la lecture d'images en relief...destinées aux personnels d'accueil, aux accompagnateurs, aux guides, ...

Ces sensibilisations donnent les clés d'une relation harmonieuse qui va au-devant des besoins particuliers pour éviter que l'environnement ne soit facteur de handicap.

« Nous proposons des sensibilisations à travers des rencontres et échanges au sujet des besoins des personnes déficientes visuelles. Les visites se préparaient en amont avec notre collaboration par rapport à nos besoins. Progressivement le personnel des structures a acquis le savoir-faire à travers ces échanges, et les sensibilisations proposées par les associations dédiées à la déficience visuelle. Un travail préalable nécessaire. Les professionnels ont fait des formations avec différentes associations. » Le musée du bout des doigts », Montpellier métropole, Musée Fabre

« J'ai proposé au club d'équitation de faire venir un formateur, il est venu une journée. Un des trois moniteurs a accroché. Il est parti des explications utilisées avec les cavaliers handicapés visuels, pour apporter un plus aux cavaliers voyants. Il a continué à faire la formation, et a ouvert des stages d'équitation pour les personnes déficientes visuelles et valides. » ASPTT Sète

« Une sensibilisation/formation a été réalisée grâce à des rencontres avec l'équipe de médiation du Musée du Louvre. Également grâce aux rencontres avec des professionnels universitaires qui travaillent sur le schéma de découverte intellectuelle et cognitive, sur la reconstruction mentale du réel. Il fallait comprendre la démarche de reconstruction mentale pour la reproduire. Des visites d'autres musées ont également eu lieu. Le musée Fabre réalise l'accompagnement physique de la galerie (exposition itinérante) et forme à ces occasions les équipes de médiation des musées qui accueillent l'exposition (1 à 2 jours maximum). » Exposition L'art et la matière - Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole

→ Faire appel à l'expertise d'usage : les groupes testeurs

« Sensibilisation sur le terrain, par la pratique, par la découverte de ce public : écoute, empathie, se rendre compte du temps qu'il leur faut et de la précision nécessaire dont ils ont besoin. »

Faire appel à l'expertise d'usage permet de partir de l'expérience des personnes déficientes visuelles et de repérer en situation, les barrières liées à l'environnement, l'accueil, afin de réaliser une mise en accessibilité « sur mesure » dans une démarche de co-construction.

Afin d'organiser une visite test, les conseils :

- Se rapprocher d'associations, de structures, pour obtenir des conseils ;
- Préparer la visite : sensibiliser, lever les appréhensions du personnel ;
- Organiser une visite avec un petit groupe et prendre en compte l'expression de chacun, afin de tenir compte des différences en termes de conséquences de la déficience visuelle ;
- Prévoir la présence d'accompagnateur.trice.s ;

- Durant la visite, instaurer une écoute active, une communication ;
- Susciter la curiosité entre personnes déficientes visuelles et les intervenants (chacun a à apprendre) ;
- Après la visite, anticiper les moyens nécessaires, adapter le lieu, l'activité aux besoins des personnes.

Exemples

Zoom sur un exemple culturel

Une visite test au Musée de Vierzon organisée en mars 2018

Au musée de Vierzon, la visite test a permis de valoriser les outils du musée et de susciter l'intérêt des personnes déficientes visuelles.



Le musée dispose de pupitres en braille sur la collection liée à l'histoire du chemin de fer, une adhérente de Fédération des Aveugles de France Val-de-Loire a facilité la mise en relation avec le musée et permis d'organiser la visite. Durant celle-ci, des « objets à toucher » sont présentés dont une maquette tactile de locomotive.

« Les gens ont pu toucher quelques pièces (...). Ça leur a donné envie de revenir faire les parties que l'on n'avait pas eu le temps de faire (machines agricoles, art du feu, etc.). Les pupitres avaient peu servi en amont, ils ont été ici valorisés. Il y a eu des retours positifs sur les pupitres. » Contact : Musée de Vierzon - Caroline JAGET ; Fleurance LACHAUD

Zoom sur des exemples loisirs

Dans un club de pétanque, une séance test a eu lieu en vue de mettre en place une activité de Cécipétanque au sein de l'Union Pétanque Argonnaise.

Le projet a été géré par la Fédération des Aveugles de France Centre Val-de-Loire qui a contacté le club de pétanque.

L'objectif est d'avoir des retours des personnes déficientes visuelles sur les besoins et les points d'amélioration afin d'adapter l'activité :

- Anticiper les transports (co-voiturage, organisation par l'association...),
- Utiliser une balle de mousse avec un grelot qui permet de donner des indications auditives pour ramasser la boule en autonomie,
- Mettre en place une bande podotactile afin de faciliter les déplacements.

« C'était bien, on est arrivés et on nous a expliqué comment cela se passait. On a touché le cochonnet, tous les participants ensuite, ont en eu un à emporter. On a fait quelques tests. L'organisateur se mettait face à moi, il tapait dans ses mains et nous devons lancer la boule. Nous lançons en se repérant par rapport au bruit (il tape dans ses mains) et il commentait "trop à droite, trop à gauche, pas assez fort, trop fort". Il y avait des jeunes qui allaient chercher la boule pour nous la rapporter. » Contact : Fédération des Aveugles de France Val-de-Loire - Mr Rigaud

Une séance test collective au Bowling Club Caladois - Villefranche-sur-Saône



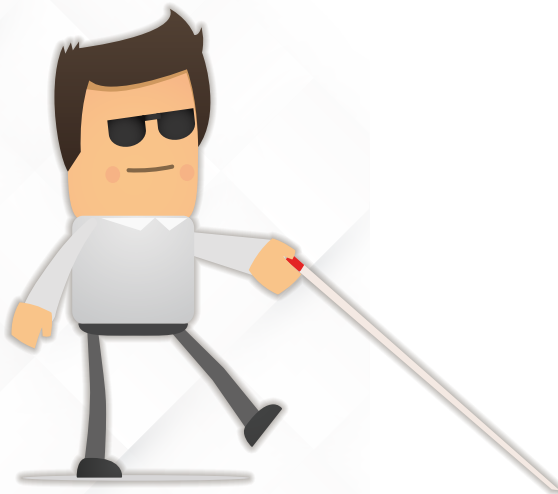
Sous la conduite de joueurs du Club du 8e et de l'Ara Lyon, l'initiation a débuté par une sensibilisation sur l'environnement du bowling : soupeser les boules, toucher les quilles pour connaître leur disposition et leur matière, faire des aller-retour en marchant pour estimer la distance entre la ligne de faute et les boules et accompagner des personnes déficientes visuelles une par une pour apprendre comment il fallait se tenir et comment se positionner (position du corps expliquée, le geste décrit dans ses moindres détails).



Crédit photo : Bowling Club Gardois

Le guidage a pu s'effectuer grâce à la voix, un encadrant s'est positionné sur la piste pour guider à l'aide de sa voix « Je suis là, tu tires en direction de ma voix ».

*« 1 heure (...) 1 ou 2 parties, le temps est passé très vite et tous se sont fait plaisir, y compris nos formateurs pour qui c'était une première ! » Bowling Club Caladois
Contact : Mme Marie-France Saint Cyr*





LES BONNES PRATIQUES SUR LE WEB !

Recommandations concernant la mise en page adaptée aux personnes déficientes visuelles :

- Recommandations de la **Fédération des Aveugles de France** sur l'accessibilité numérique sur le site www.aveuglesdefrance.org.
- Recommandations du **WAI** sur le site www.w3.org.

→ Rendre accessible l'information sur le site internet

Il est important de diffuser l'information. Certaines personnes n'iront s'adresser à un prestataire de loisir qu'à condition de savoir à l'avance que le matériel et les méthodes employées seront adaptées au handicap visuel.

La mise à disposition d'informations et de services sous forme électronique offre une plus grande participation sociale et culturelle aux personnes en situation de handicap.

C'est dès la conception qu'il faut penser « Accessibilité » : tout élément visuel (« graphique ») doit être accompagné d'un commentaire textuel le décrivant. La structure du document (contenu) et sa mise en page (contenant) doivent être traitées séparément. Cette séparation nette du fond (textes, images...) et de la forme (polices, couleurs...) permet à la synthèse vocale de suivre plus facilement la structure logique du document et d'en extraire l'information.

Un site accessible est avant tout un site bien référencé qui présente des informations bien structurées :

- Pour le rendre consultable pour tous,
- Pour répondre aux obligations législatives (décret n°2009-546 du 14 mai 2009),
- Pour améliorer l'image des services et produits qu'il offre,
- Pour faciliter la maintenance et diminuer ses coûts : le respect des standards de l'accessibilité rend la maintenance de votre site Web plus facile et donc moins coûteuse.

Les personnes déficientes visuelles sont de grandes utilisatrices de services à distance, dans la mesure où elles peuvent rencontrer des difficultés dans les déplacements.

Si votre établissement, votre activité, sont physiquement accessibles, autant en faire la communication sur un site web qui l'est lui aussi...

→ DONNER DU TEMPS

Prendre le temps de préparer l'accessibilité

- Préparer, anticiper, identifier les solutions les plus adaptées,
- Se former, sensibiliser,
- Rechercher des financements,
- Mettre en œuvre les actions d'accessibilité, rechercher des prestataires.

Donner du temps aux personnes déficientes visuelles, être disponible

- Le temps d'accueil, le temps d'échange sur les besoins et attentes,
- Le temps d'accompagnement sur la visite, l'activité,
- Le temps d'une attention particulière : description, explication ...

« J'ai pris le temps de rencontrer quelqu'un lors d'un salon associatif, c'est cette rencontre avec la personne qui m'a convaincu » Personne déficiente visuelle

« La lecture par les doigts nous prend beaucoup de temps » Personne déficiente visuelle



COMMENT TRADUIRE L'INFORMATION VISUELLE ?

Il existe nombre de solutions, selon l'environnement, les solutions les plus adaptées seront choisies.

→ L'audiodescription

Champ d'application : Théâtre, opéra, cinéma, musée

L'audiodescription est un ensemble de techniques qui permettent de rendre des films, des spectacles ou des expositions accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes grâce à un texte en voix off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre. La voix de la description est placée entre les dialogues ou les éléments sonores importants afin de ne pas nuire à l'œuvre originale. Elle peut être diffusée dans des casques sans fil à infrarouge remis au spectateur pour ne pas gêner les autres spectateurs. *Source : Espace Handicap - Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.*

Au musée

« Dans un musée, l'accès à l'offre culturelle est possible grâce à une visite adaptée et commentée, si elle est organisée pour un groupe de personnes déficientes visuelles ou grâce à un audioguide si l'on vient découvrir une expo en individuel. Les personnes qui nous accompagnent n'ont pas toujours les compétences pour donner des descriptions pertinentes. » Personne déficiente visuelle

« Nécessité de descriptions enrichies, des généralités aux détails. Exemple de la description d'une basilique : donner les dimensions, le nombre de tours puis entrer dans le détail. Idem pour la description de tableaux (...) Dans certains musées, des visites tactiles pour la découverte d'œuvres avec des gants ont été mises en place ainsi que des descriptions enrichies de peintures. Les médiatrices réalisent des maquettes de tableaux sur lesquelles elles positionnent les personnages et les éléments principaux, elles jouent sur la texture des matériaux utilisés. À partir de ces supports tactiles, elles procèdent à la description du tableau, des généralités aux détails, couleurs, impressions dégagées... » Le musée du bout des doigts, Montpellier métropole, musée Fabre

Au cinéma, au théâtre

« Au cinéma ou au théâtre, nous avons deux systèmes, l'audiodescription est vraiment intéressante, cependant tous les films ne sont pas audiodécrits, les souffleurs d'image complètent bien l'accès à l'offre culturelle. Si nous sommes accompagnés, la personne découvre et doit traduire en même temps, c'est compliqué pour elle. Ce que nous recherchons c'est la possibilité d'avoir des explications avant le spectacle. On va pas chercher de l'audio description pour tout. » Personne déficiente visuelle

→ Les systèmes de mise en relief

Champ d'application : Musées, ateliers (lecture, écriture)

« L'image tactile, le thermoformage, la thermogravure, les feuilles microbulles permettent la représentation tactile de plans au sol, de décors, de dessins. Ces supports sont de nouvelles façons d'approcher les œuvres d'art en sollicitant le sens du toucher. Le plan en relief permet une représentation des bâtiments, des étages, des salles, des vues extérieures, et renseigne sur la

distribution des espaces, l'occupation du sol, le repérage, le cheminement de visite. Des carnets de thermoformages (feuilles plastifiées relief) sont mis à disposition pour accompagner les circuits de visite. Les plans et les images tactiles peuvent être remis aux visiteurs **sous forme de livrets**. » Source : Culture et handicap, Guide pratique de l'accessibilité. Ministère de la culture et de la communication, 2007.

« Les livrets tactiles, les représentations tactiles en 3D, c'est vraiment très bien mais il faut que ce soit accompagné d'explications. » Personne déficiente visuelle

« J'ai eu accès à un livret tactile de très belle qualité, la reproduction des peintures était suffisamment claire, on pouvait véritablement se rendre compte des peintures. ; Les personnes voyantes qui m'ont accompagnée m'ont aidée à le découvrir. » Personne déficiente visuelle

→ La maquette tactile

Champ d'application : Musées, cathédrale, ...

« Une maquette tactile est une représentation partielle ou globale d'une œuvre, d'un objet, d'un monument, de certains détails. Elle doit répondre à des critères de lisibilité tactile et visuelle. Le recours aux maquettes tactiles a pour but d'aider à mieux identifier et appréhender des œuvres, des objets, des monuments. La maquette textile propose une représentation épurée de l'œuvre ; des déclinaisons de détails peuvent être réalisées si nécessaire.

Il doit être possible de suivre les contours et les formes des œuvres et objets présentés sans aucun risque. Parallèlement, la mise à disposition d'échantillons des matériaux de construction de l'édifice, de fabrication de l'œuvre, complète ainsi la découverte.

Elle est essentielle pour les personnes aveugles ou présentant une déficience visuelle, qui peuvent ainsi construire une image mentale de l'œuvre perçue par le toucher et échanger avec les autres visiteurs ».*

« Si on ne sait pas ce que l'on touche, on peut ne jamais deviner ce qu'on a sous les doigts. Si je n'ai jamais vu de lion, je peux reconnaître que c'est un animal mais pas un lion. Par exemple, on a beaucoup parlé ces derniers temps de Notre-Dame de Paris, on vous met 50 représentations tactiles d'églises sous les doigts, je ne reconnaîtrai pas Notre-Dame de Paris ne l'ayant jamais vue avec mes yeux, je reconnaîtrai une forme globale d'une église mais pas Notre-Dame. Si l'on n'est pas guidé dans la découverte, c'est compliqué. Dites-nous ce qu'on est en train de toucher, mettez-nous les mains au bon endroit, expliquez-nous, et là on s'y retrouvera vraiment ». Personne déficiente visuelle

« Le rapport émotionnel à l'œuvre est plus intense en passant par cette expérience tactile » Exposition L'art et la matière - Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole.

**Source : Culture et handicap, Guide pratique de l'accessibilité. Ministère de la culture et de la communication, 2007*

→ L'audioguide

Champ d'application : Musées, Cité des sciences, parc animalier, sites touristiques, châteaux. L'audioguide est un dispositif technique d'aide à la visite. C'est :

- Un module permettant une description sous forme de commentaires parlés, de musiques, de sons...
- Un appareil auditif portable : un casque, ou bien un élément mobile semblable à un téléphone portable. Outil de médiation, il propose une interprétation des œuvres : le texte, souvent préenregistré informe sur des aspects particuliers, explique l'origine, la fonction, l'usage...

Source : *Culture et handicap, Guide pratique de l'accessibilité. Ministère de la culture et de la communication, 2007*

« *Quand j'ai visité l'aventure Michelin, c'était un audio guide sur lequel on pouvait brancher deux casques, donc un avec la personne qui nous accompagne. On se déplace ensemble et on est forcément au même niveau de la visite, on écoute ensemble, on est tout le temps au même rythme, c'est très bien.* » *Personne déficiente visuelle à propos de la Grotte Chauvet.*

→ L'accompagnement par un intervenant

L'accessibilité n'est pas que technique, elle est également relationnelle.

Décrire à la personne déficiente visuelle ou aveugle l'environnement consiste à donner des repères par exemple en utilisant comme toise le corps, les dimensions, les composantes de l'environnement de façon précise ; elle peut se faire sous forme de visites adaptées ou plus généralement par l'attention d'un intervenant.

En amont, l'intervenant pense à bien décrire les choses, pendant, il laisse la possibilité à la personne de rester près pour bien entendre. Sur une peinture rupestre complexe, par exemple, l'ensemble des éléments ne pourra être décrit, l'intérêt est de donner les éléments principaux. Se rapprocher des spécialistes, organiser des visites test facilitent cet apprentissage de la description adaptée de l'environnement.

Musée

« Pour rendre compte de dimensions, on donne des repères relatifs aux éléments du corps (« plus grand que le bras »). On peut faire le tour d'une œuvre, d'une salle aussi pour se rendre compte des échelles. C'est intéressant de pousser la description jusqu'au bout même pour les groupes mixtes et les personnes voyantes. Les ressentis sonores sont également importants, tout comme des impressions plus subjectives comme la « chaleur » d'un espace. L'écoute et les échanges sont importants. » FRAC Centre Val-de-Loire

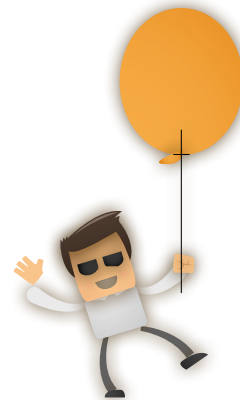
Loisirs

« On marche le long de la pièce avec la personne qui va prendre la mesure de l'espace (profondeur, longueur, etc.) et l'on réalise une description de l'environnement (porte vitrée, porte d'entrée). On place toujours la musique au même endroit, cela permet aux personnes de se repérer dans l'espace en fonction de l'intensité du son. » Élève et professeur de Tango argentin

« Une séance collective de bowling avec 6 personnes déficientes visuelles (5 PDV et 1 aveugle). Démarrage de la séance par une sensibilisation sur l'environnement :

Soupeser les boules, toucher les quilles pour connaître leur disposition. Les personnes déficientes visuelles ont été accompagnées une par une pour apprendre comment il fallait se tenir, comment se positionner. Elles se sont toutes bien débrouillées. Une personne aveugle a été guidée à l'aide de la voix, une personne était sur la piste pour la guider « je suis là, tu tires en direction de ma voix ». Bowling Club Caladois

« Dans une piscine si un moniteur montre avec les bras ou les jambes ce qu'il faut faire, ce n'est pas possible. Il faut décrire oralement les gestes de manière précise. On sait qu'on doit faire un rond mais comment... il faut une description précise de la manière de faire les ronds (vertical, horizontal, etc.) » Personne déficiente visuelle



→ Plage braille ou écran braille

Le système repose sur 6 points dont les combinaisons débouchent sur la réalisation de 63 signes permettant de réaliser l'ensemble des lettres de l'alphabet, de couvrir tous les accents, de produire les signes mathématiques et scientifiques et d'établir une musicographie complète. Le braille peut s'écrire avec une tablette ou une machine à écrire le braille (la Perkins), ou une imprimante braille (appelée embosseuse), ou encore un terminal braille (plage braille qui peut être connectée à un ordinateur), ou un bloc-notes braille.

Source : **Plus d'informations sur l'écriture braille, sur le site de la Fédération des Aveugles de France**

Les informations peuvent être traduites en braille.

« La FAF-APRIDEV se charge sur demande, de réaliser des légendes en braille pour les maquettes de tableaux réalisées par les médiatrices. Nous sommes très demandeurs de maquettes de monuments, d'établissements, solutions précieuses permettant de découvrir avec précisions ce qui n'est pas accessible par le toucher du fait des dimensions »

EN RÉSUMÉ

POUR TRADUIRE L'INFORMATION VISUELLE

Nous pourrions nécessiter :

- L'audiodescription
- Le système de mise en relief
- La maquette tactile
- L'audioguide
- L'accompagnement par un intervenant
- L'utilisation d'une plage braille

**COMMENT ACCUEILLIR, S'ADRESSER ET SE
COMPORTER ?**

La création d'un sentiment de confiance est primordiale pour les personnes déficientes visuelles, l'accueil au sein d'une nouvelle structure est le moment privilégié pour l'instaurer et conditionne leur participation.

Quand la personne déficiente visuelle se présente à l'entrée ou à l'accueil de votre structure, faute de capter un regard, elle risque d'attendre longtemps et d'avoir un comportement qui paraît inadapté et sera mal compris.

Quand un usager déficient visuel se présente dans votre structure, allez vers lui ou guidez-le par la voix pour qu'il se dirige dans votre direction. Un « Bonjour Monsieur » suffira pour qu'il trouve son chemin jusqu'à vous.

Vous pouvez cependant ajouter « Je suis actuellement occupé, mais je suis à vous après les deux dames qui sont déjà là ». Rien de plus agréable quand on ne voit pas que ce petit mot qui permet de patienter en restant zen.

Il faudra parfois changer vos habitudes pour favoriser la communication.

Nous sommes habitués à dialoguer par des échanges de regard qui signifient « C'est votre tour ». Impossible de s'adresser ainsi à des personnes déficientes visuelles, pour qui on doit joindre le message verbal habituellement sous-entendu.

- **Présentez-vous** en précisant votre nom, votre qualification professionnelle et dites « Je vous tends la main » pour que vos mains se rencontrent.
- **Ne parlez pas plus fort**, les décibels ne compenseront pas l'échange de regard. Les personnes déficientes visuelles entendent en général très bien.

- Poser les bonnes questions : « Quels sont vos besoins ? Dites-moi comment je dois m'y prendre, en quoi puis-je vous être utile ? » **N'hésitez pas à utiliser du vocabulaire** comme « Je vais vous montrer », « Voulez-vous voir cette exposition ? ».
- « Voir » pour une personne aveugle, c'est explorer avec ses mains, sentir, entendre... **Présentez les objets aux personnes afin qu'elles puissent les explorer.**
- Quand vous vous éloignez quelques instants ou que vous répondez à votre téléphone qui vibre silencieusement dans votre poche, **prévenez-le de votre départ et de votre retour pour lui éviter de continuer à parler dans le vide.**

En agissant ainsi, tout est clair et la conversation peut s'établir très naturellement.

Les préjugés et représentations des acteurs de loisirs peuvent assigner la personne déficiente visuelle à des compétences particulières...

Comme penser qu'elles ont une ouïe développée donc compétentes en musique, que le sens du toucher est développé donc masseur hors pair... mais également des incompétences spécifiques déterminant une impossibilité de pratiquer l'activité.

Ne pas stigmatiser le handicap seulement sur la déficience, considérer que chacun peut être dans des difficultés spécifiques : difficulté de mémoire, de repérage dans l'espace, manque de repère sur la musique....

On doit rendre accessible un cours avec toutes les diversités, telles qu'elles soient, avec ses manques et ses plus.



La qualité d'un accueil adapté relève davantage du bon sens et de la bonne volonté plutôt que du financement.

« Chacun a besoin d'être accueilli en tant que personne, il faut prendre le soin de nommer la personne, de la présenter aux autres. On demandait aux personnes déficientes visuelles si elles voulaient parler elles-mêmes de leur handicap et elles parlaient de leur situation, de leur rapport à l'espace, de ce qu'elles vivaient. De leurs perceptions particulières, de leurs besoins spécifiques. Il faut leur demander : À quoi doit-on faire attention ? À quoi devez-vous faire attention ? Il faut que la personne déficiente visuelle sache qu'elle sera bien accueillie dans l'établissement sinon elle hésitera à se déplacer. » Tango argentin

« L'accueil n'a pas été compliqué dans ces groupes de randonnées (40 personnes environ), il y en a toujours qu'on ne connaîtra pas et d'autres qui viennent tout de suite quand nous descendons de la voiture, nous donner le bras, etc., naturellement. C'est le fonctionnement d'un groupe quel qu'il soit (...) C'est beaucoup une question de personnes, si elles sont ouvertes ou non. » ASPTT Sète



COMMENT FACILITER L'ORIENTATION ET LE DÉPLACEMENT ?

Se diriger dans un hall d'accueil ou dans un établissement n'est pas facile pour tout public malgré les efforts en termes de signalétique.

Si la personne est malvoyante, vérifiez auprès d'elle si elle peut ou pas exploiter cette signalétique.



Une personne malvoyante pourra préférer vous suivre. Soyez alors vigilant lors des changements lumineux en indiquant la présence des obstacles.

Si non, expliquez-lui le trajet lentement et clairement de façon concrète par rapport à son déplacement : « Empruntez le grand couloir à votre droite jusqu'à trouver une intersection que vous prenez à gauche (un changement de couleur du sol pourra peut-être vous aider à ce niveau). Montez au deuxième étage par les ascenseurs, à leur sortie, le bureau des passeports est à votre gauche. »

→ Évitez l'emploi des termes tels que « Là-bas », « ici », ...

Si la personne est seule, proposez-lui de l'accompagner dans le service concerné. Accompagnez-la en proposant votre bras, ou en marchant devant elle. Soyez naturel et chaleureux, car elle aussi peut être inquiète. Et n'hésitez pas à sourire en parlant, cela s'entend...



Inutile de montrer la direction du doigt. Soyez précis dans vos indications de direction.

Ne poussez pas la personne en vous mettant derrière elle et ne la tirez pas par la canne si elle en possède une.

*« Un malvoyant était à côté de moi lors d'une réunion du club et il m'a proposé de l'accompagner, je l'ai accompagné, j'avais des peurs et des craintes puis j'ai trouvé ça génial et je me suis lancé (en tant que guide). »
Course à pied, « Jogging Castelnaud »*

COMMENT AVOIR DES GESTES AIDANTS ?

Se déplacer quand on est une personne non ou malvoyante oblige à la mise en place de stratégies de compensation qui nécessitent une concentration et une attention de tous les instants.

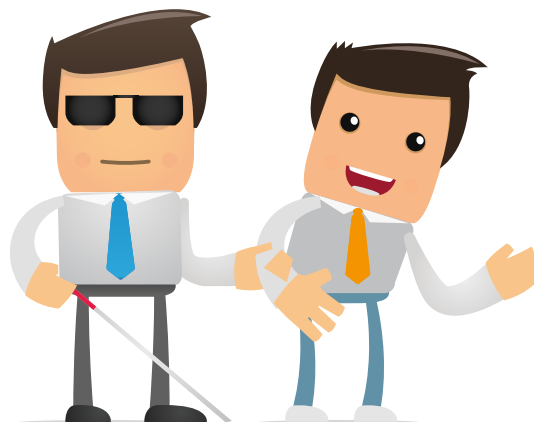
Si la personne souhaite être accompagnée, vous pourrez lui proposer de la guider éventuellement avec la technique de guide.

Basée sur des principes simples et internationaux, elle est connue de beaucoup de personnes aveugles et malvoyantes. Vous devez vous placer devant la personne et sur le côté afin qu'elle puisse saisir votre bras au-dessus de votre coude. Placé ainsi, vous précédez la personne dans son déplacement et la protégez des obstacles et dangers qui peuvent se présenter sur le cheminement.

Si la personne se déplace avec un chien-guide, elle pourra soit prendre votre bras du côté opposé au chien, soit vous suivre.

Gardez un pas d'avance (ce qui correspond à la longueur de votre avant-bras) pour qu'elle ressente les changements de direction, les ralentissements, les ruptures de niveau. Vérifiez bien qu'elle ne se heurte pas aux obstacles les plus proches, surtout ceux en hauteur.

Si le cheminement ne permet pas de rester à deux côte à côte, vous devez vous mettre en « file indienne », la personne déficiente visuelle derrière, en plaçant votre bras-guide derrière votre dos pour lui indiquer de se placer derrière vous.



Lors d'un passage de porte, le guide ouvre celle-ci mais la fermeture est gérée par la personne guidée. Quand vous franchissez la porte, annoncez à l'avance son sens d'ouverture « je tire la porte vers la droite » ou « je la pousse vers la gauche », cela permettra à la personne déficiente visuelle de retenir la porte ou de la refermer derrière elle.

Pour lui proposer un siège, placez votre main-guide sur le dossier du siège, la personne guidée glissera sa main le long de votre bras pour trouver à son tour le dossier. Elle explorera ensuite le siège pour trouver l'assise. Si un mobilier se trouve **proche de la chaise (comme une table par exemple)**, vous lui préciserez.

Cette technique permet de guider en toute sécurité et avec confort. Vous pourrez l'utiliser lors de la découverte d'un lieu et la compléter par une description pour lui donner des repères utiles pour ses prochaines visites.

« Pour les guides : oser guider n'est pas évident, oser être avec eux, la différence fait toujours un peu peur. Pour les personnes déficientes visuelles : oser tester, sortir de chez eux, voir ce que cela peut donner... La première minute de rencontre est importante. » Studio Tango Argentin

« Je me suis informé auprès de personnes qui guidaient déjà, j'ai été à l'écoute des personnes déficientes visuelles pour savoir de quelle manière les guider au mieux. Il faut aller à la pêche aux informations. C'est l'écoute et la pratique qui sont importants. Il faut discuter, savoir ce qu'ils recherchent (compétition, loisirs, ...).

Les autres coureurs m'ont vu quelquefois être guide puis ont accompagné progressivement si ils le souhaitent. Il faut sensibiliser et mobiliser les personnes pour qu'elles ne soient pas les seules à guider à chaque séance. Il faut être plusieurs. » Course à pied, « Jogging Castelnau »



LES TRANSPORTS

Les transports, une préoccupation première qui impacte directement sur le choix (non choix) de son activité. « Comment vais-je y aller et rentrer chez moi ? », « Les transports : c'est vraiment le frein pour toutes les activités, ce n'est pas le sport en lui-même. »

Pouvoir planifier son trajet est primordial pour une personne déficiente visuelle. Toutes les informations relatives à un déplacement doivent pouvoir être connues à l'avance.

→ Des solutions à mettre en place**Mutualiser les déplacements**

Co-voiturage entre adhérents au sein des associations et des clubs. Réservation d'autocar pour les associations, les clubs.

Un accompagnement humain indispensable par les structures ou par un tiers

Diversifier les possibilités d'accompagnement conjoint, amis, professionnels, pratiquant de l'activité, bénévoles, ...



Témoignages

« J'ai réservé un autocar pour l'association, si on avait dû se débrouiller en train... après il aurait fallu faire du stop... ce n'est pas possible. »

« Nous nous donnons rendez-vous sur un parking et un covoiturage se fait entre membres de la randonnée. C'est donc moins loin, nous trouvons quelqu'un pour nous amener donc nous n'avons plus ce problème de transports. »

« Si on vient chercher quelqu'un au tramway il n'y a aucun souci. »

« Je fais appel à des bénévoles pour nous guider, pour visiter. Une visite d'une grotte complètement en autonomie, je ne suis pas sûre que les organisateurs des visites puissent nous aider à se déplacer. »

RENDRE ACCESSIBLES LES ACTIVITÉS - QUELQUES EXEMPLES

Une plus-value pour tous : la présence de personnes déficientes visuelles dans les activités de loisirs apporte une plus-value pédagogique (ex : enrichissement du vocabulaire, des outils de l'animateur) et d'ouverture à d'autres sensations, perceptions, modes de fonctionnement.

→ Culture

Exposition « L'art et la matière » « Le musée du bout des doigts » « Montpellier métropole, musée Fabre »

Exposition itinérante exposée au Musée Fabre (Montpellier) puis au Musée Denis Puech (Rodez), actuellement au Musée des Beaux-Arts (Lyon) et prévision d'exposition à Lille et à Bordeaux.

Conçue par le Service des Publics avec l'aide du conservateur », le concept a été de **partir de la perception, de l'expérience d'une personne déficiente visuelle traduite en mots et ensuite modélisée.**

Crédit photo : « Le musée du bout des doigts » « Montpellier métropole, musée Fabre »



De cette architecture, des contenus concernant l'histoire de l'art ont été élaborés avec un tronc commun comportant 5 moulages d'œuvres du Louvre et 5 moulages du Musée Fabre.

Un premier espace dédié à la notion du tactile : perception, contour, finesse d'appréhension pour comprendre la découverte tactile (un buste à découvrir à l'aveugle accompagné de la voix d'une personne déficiente visuelle).



Avec les personnes âgées, la technique de guide pourra être aménagée afin de consolider l'appui et l'équilibre de la personne.

L'ensemble de la galerie

- Un espace est dédié au jeune public : hauteur adaptée pour que les enfants puissent toucher (boîtes, matières).
- Une zone de transition avec une estrade comportant une sélection d'ouvrages adaptés (jeux de textures)
- Une zone centrale : espace partagé parents-enfants (plateaux pivotants avec deux niveaux d'accès, un pour les tout petits et un de plain-pied pour tout public (dont fauteuil roulant).
- Une zone multi sensorielle « L'atelier du sculpteur » qui permet de toucher des blocs de matières brutes et/ou travaillées ainsi que les outils de conception associés à une interprétation auditive (bruits d'ateliers). Une étape olfactive a été créée avec des molécules d'odeurs qui correspondent à certaines matières (terre / pierre / bronze). Cette étape associe le toucher, le sonore et l'olfactif, voire les 3 combinés pour ouvrir les champs sensoriel et cognitif.
- Des bandeaux noirs sont à disposition à l'entrée de l'exposition pour permettre la réalisation de jeux avec les publics valides : par exemple, faire un binôme et guider l'autre qui a les yeux bandés puis intervertir les rôles ensuite.

Possibilité de médiation accompagnée

« Proposition de visites accompagnées avec un temps en amont de l'exposition (« le yoga avec les mains »), un outil qui permet de préparer la visite autour d'un jeu de sensibilité et de matière pour immerger les visiteurs dans l'exposition à venir.



Crédit photo : « Le musée du bout des doigts » « Montpellier métropole, musée Fabre »



« Cela a permis une adhésion de toutes les catégories de population (étudiants, adolescents, familles) qui se sont finalement prêtées au jeu. Cela a amené quelque chose pour réconcilier la population avec la notion de musée. C'est une démarche très positive (fréquentation de 80 000 visiteurs). Cela a fait évoluer l'accessibilité même si elle était déjà prise en compte au musée avant. Les professionnels voient le musée comme une ressource désormais (Montessori... etc.), c'est un outil à disposition. On voit maintenant des lieux d'accueil spécialisés, des EHPAD... qui viennent beaucoup plus qu'avant. Le milieu du mime,

du théâtre, l'art du cirque, la création corporelle et artistique sont revenus vers nous. L'exposition n'est pas très identifiée handicap mais tout public, c'est important. C'est une mission de fond, tout public peut trouver sa place même si ils n'ont pas les codes de l'histoire de l'art et passer un bon moment, comprendre une œuvre ». Mr Roques, acteur de la création de l'exposition

Exposition L'art et la Matière : contact : Mr Roques Jean-Noël, acteur de la création de l'exposition

Ressources en ligne

Musée Fabre

Réseau FRAME (Les musées qui adhèrent à ce réseau peuvent demander à recevoir l'exposition et l'adapter à leurs collections.)

FRAC Centre Val-de-Loire

Le FRAC Centre Val-de-Loire propose des outils de médiation adaptés. Des outils spécifiques à l'accueil des personnes déficientes visuelles sont mis en place en collaboration avec la Fédération des Aveugles de France.

La Fédération des Aveugles de France a produit des cartels en braille, le FRAC Centre Val-de-Loire a produit des cartels et des plans papier en grands caractères mis à disposition à l'accueil. Ils permettent aux personnes déficientes visuelles et à leurs accompagnateurs de visualiser la localisation de l'œuvre tactile et le sens de parcours avec plus de visibilité par les cartels braille. Des loupes et fauteuils roulants sont également disponibles.

« Une œuvre tactile du parcours est notamment décrite par les personnes déficientes visuelles »



« Une œuvre tactile, particulièrement appréciée des personnes déficientes visuelles. »



Des outils et des objets sont nécessaires pour rendre accessibles les expositions visuelles. Il y a beaucoup de déficiences visuelles différentes (ceux qui savent lire le braille/ceux qui ne savent pas, ceux qui ne voient pas/ceux qui voient partiellement) : il faut donc des outils et des descriptions adaptés aux différentes déficiences ; « produire des outils adaptés, accessibles à tous. ». On a également imaginé avec les adhérents une visite intitulée « Entre-vues ». Cette visite inclusive permet à des personnes voyantes comme non voyantes de découvrir l'exposition, parés de lunettes étonnantes qui obstruent ou déforment la vision des visiteurs. À tour de rôle, les participants sont invités à décrire des œuvres. Un jeu de « mots interdits » rend plus riche le vocabulaire employé et sensibilise aux difficultés rencontrées par les personnes déficientes visuelles dans leur découverte artistique. Mme Aurélie Lesieur, chargée des publics FRAC Centre Val-de-Loire

Fond Régional d'Art Contemporain Centre Val-de-Loire
Contact : Mme Aurélie Lesieur, chargée des publics FRAC Centre Val-de-Loire

Crédit photo : Frac Centre-Val de Loire -
Les Turbulences © Jakob + MacFarlane. Photographie : Martin Argyroglo



→ Les loisirs

Course à pied « Jogging Castelnau »

Club de course à pied (à Castelnau) qui a été créée initialement pour les personnes déficientes visuelles mais ouvert à tous désormais. Il propose également de la marche nordique et marathon : « Le plaisir de faire courir ».

Le club propose la même démarche à toute personne déficiente visuelle ou non, en tenant compte des besoins et de l'état de santé pour des raisons de sécurité. La catégorie : loisirs ou compétition.

Ensuite, les personnes déficientes visuelles sont mises en situation. En fonction de leur façon de marcher : avec une canne, un bâton, la manière de guider la personne est définie (liens entre le guide et la personne aux poignets, mains ou coudes). Les liens permettent de sentir les dénivelés du terrain. Des alertes orales sont données pendant la course de façon minimale et directe. « Liens aux mains, poignets, coudes ». Il n'y a pas d'adaptation sur le terrain. Pour la marche nordique et rapide, le lien se fait par le sac à dos.

« C'est un ressenti entre les deux personnes, il faut réussir à former un binôme. Chaque personne a un ressenti différent. C'est un club existant (milieu ordinaire) et nous nous sommes greffés dessus. Ouverture aux déficients visuels désormais puisque ça a fait sauter les a priori, les peurs... Le responsable s'est rendu compte que nous pouvons faire des choses donc il ouvre le tandem et nous allons pouvoir y aller. Ça a ouvert sur d'autres choses : weekend raquettes par exemple » Contact : Jogging Castelnau - Mr Hervé Lelarge

Studio Tango Argentin à Lyon

Cours de danse (Tango Argentin), un cours hebdomadaire ouvert aux personnes déficientes visuelles. L'association s'est mise en lien avec l'APRIDEV pour mettre en place une initiation au tango argentin. Les cours d'initiation ont eu lieu dans les locaux de l'APRIDEV. Une association a ensuite hébergé les cours.



« Perceptions et préjugés en amont dépassés : dans le tango il y a le rôle du guideur et le rôle du guidé, ce sont deux personnes actives, c'est une co-construction. On pourrait imaginer qu'une personne déficiente visuelle ne peut pas guider... mais on s'est aperçu que c'était tout à fait possible. Les personnes déficientes visuelles ont finalement une perception fine de l'espace. Il y a une coresponsabilité, la personne guidée (voyante) peut avoir un rôle aussi pour prévenir d'un obstacle (un mur, etc.), c'est un partenaire. Une personne déficiente visuelle est maintenant dans un cours ordinaire, même sans modifier la pédagogie on s'aperçoit que c'est possible si tout le monde y prête attention » Studio Tango argentin
Contact : Studio Tango Argentin – Mme Marie Gourion

LEVER LES PEURS, LES APPRÉHENSIONS... ILS ONT ESSAYÉ !

Les freins aux pratiques individuelles peuvent venir des personnes déficientes visuelles ou aveugles qui n'osent pas franchir le pas, de la barrière des transports, de l'appréhension de l'accueil, des déplacements, du doute dans ses capacités à faire, de la volonté de ne pas gêner ... Les accueillants ne savent pas toujours comment faire et peuvent avoir sans le savoir des comportements inadaptés.

Quelques conseils simples peuvent faciliter la pratique, les visites individuelles et lever les craintes :

- Préparer son déplacement,
- Prévenir de sa visite en amont,
- Oser en parler, demander, faire préciser pour faire comprendre,
- Exprimer ses besoins, ses envies mais aussi ses capacités,
- Expliquer comment faire : dans le guidage, les explications dans les déplacements, ...
- Ne pas hésiter à dire quand les consignes ne sont pas claires,
- S'entraîner à dire, prendre relais auprès d'une association.

→ Témoignages

« J'avais prévenu de ma visite quelques jours auparavant. La personne m'a vu arriver et pendant la visite, elle me montrait le livret tactile. Nous étions 30 mais les personnes n'ont pas remarqué les explications supplémentaires qui m'étaient destinées par la guide, l'air de rien ».

« La notion d'accueil se fait très bien : j'ai téléphoné avant le concert, on m'a attendu à une entrée, on m'a accompagné à ma place et on m'a raccompagné à la sortie, à la fin du spectacle. Il faut que les personnes déficientes visuelles sachent que leur accueil est prévu pour qu'elles n'hésitent pas à se déplacer. »

« Si on ne dit pas les choses à l'organisateur, il ne peut pas savoir, il faut dire les choses et ne pas faire semblant que tout va bien. »

Séance test cécipétanque

« J'ai visité la cathédrale de Clermont Ferrand sans prévenir personne. Elle est en accès libre. Il y avait un groupe de visiteurs avec une médiatrice, elle est venue me voir et m'a proposé de toucher une maquette dans

une salle annexe. C'était un vrai régal, ça tombait un peu du ciel, ça a duré une dizaine de minutes et on a pu voir avec mon fils (malvoyant également), la forme globale de cette cathédrale, c'était une très belle expérience »

« Oser : J'ai pas du tout de mal à oser, à aller quelque part, je n'ai pas de frein par rapport à ça. J'ai pris le temps de rencontrer quelqu'un lors d'un salon associatif, c'est cette rencontre avec la personne qui m'a convaincu, une parole qui m'intéressait. Ça m'a donné envie d'aller à son cours. Je me suis sentie bien accueillie. »

Tango Argentin

« Ca s'est bien passé. Nous sommes prêts à recommencer. C'était plus facile et cela s'est mieux passé que ce que l'on imaginait, une appréhension de base... que les boules partent n'importe où par exemple. Quand j'en ai parlé autour de moi, les gens étaient un peu sceptiques puis finalement, après la séance, ils étaient prêts à recommencer. »

Bowling Club Caladois

Fédération des Aveugles de France

- [Site de la Fédération des Aveugles de France](#)
- [Page sur les actions de la Fédération des Aveugles de France sur le champ des loisirs](#)

Sport

- [Handiguide sports sur le site du gouvernement](#)
- [Site de la Fédération Française Handisport](#)
- Un guide en cours de construction (handisport)

Accès à la culture

- [Page : Accéder à la culture sur le site de l'Association Valentin Haüy](#)
- [La collection des guides Culture et Handicap sur le site du gouvernement](#)
- [Le Marius de l'audiodescription sur le site Ciné sens](#)

Accompagnement des parents ayant un enfant déficient visuel

- [Guide vacances de l'ANPEA](#)
- [Guide PDF : Patati et Pas à Pas de l'ANPEA et son annexe](#)

Loisirs et vacances

- [Site de Tourisme Handicaps](#)
- [Article : accès aux loisirs et aux vacances des personnes handicapées sur le site du Ministère de la Santé et de la Solidarité](#)

Accessibilité numérique

- [Page : Nouvelles technologies sur le site de la Fédération des Aveugles de France](#)
- [Page : favoriser l'accessibilité numérique sur le site de de l'Association Valentin Haüy](#)

REMERCIEMENTS

Pour leur partage d'expérience et leurs témoignages qui ont permis d'illustrer ce guide, nous tenons particulièrement à remercier :

Madame Anne Renoud – Présidente de la FAF-APRIDEV à propos de la Grotte Chauvet 2

Monsieur Christian Cordier – Service des activités culturelles et de loisirs à la FAF-APRIDEV, à propos de « Le musée du bout des doigts », Montpellier métropole, musée Fabre

Madame Michèle Sarloute – Administratrice et membre de la commission sport de la Fédération des Aveugles de France-Languedoc Roussillon à propos de l'ASPTT Sète

Madame Marie France Saint-Cyr – Présidente du comité Départemental de bowling à propos de la séance test au Bowling club Caladois

Monsieur Jean-Noël Roques – Assistant chargé des publics spécifiques en charge de l'exposition « L'art et la matière », Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole

Madame Aurélie Lesieur – Chargée des publics FRAC Centre Val-de-Loire

Madame Caroline Jaget – Médiatrice culturelle, Musée de Vierzon

Madame Fleurance Lachaud - Responsable du musée, Musée de Vierzon

Madame Marie Gourion – Professeur et danseuse, Studio tango argentin

Monsieur Alain Rigaud – Administrateur à la Fédération des Aveugles de France Val-de-Loire à propos de la séance test de céqipétanque

Monsieur Hervé Lelarge – Membre de la commission Sports de la Fédération des Aveugles de France-Languedoc Roussillon, adhérent au Jogging Club de Castelnaud-le-lez (34)

Nous tenons également à remercier pour leurs travaux et contribution à ce projet auprès de la FAF-LR :

- Les **4 étudiants Moniteurs Educateurs de l'IFME de Nîmes**
- Les **4 étudiants Assistants Sociaux de l'IFME de Nîmes**
- Les **3 étudiants pour le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale de l'IFOCAS de Montpellier**

AVEC LE SOUTIEN DE LA CNSA

Créée en 2004, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

- **Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées** : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d'autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d'aide à domicile.
- **Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap**, en veillant à une répartition équitable des ressources.

- **Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation** : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.
- **Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.**
- Enfin, la CNSA a **un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie**, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2016, elle a sélectionné **le projet « Les loisirs, ça nous regarde aussi ! »** lors de l'appel à projets thématique « Améliorer l'accès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie à des activités de loisirs choisies ».

Ce guide est accessible en version ePUB sur le site de la Fédération des Aveugles de France



FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE

6, rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS

Tél : 01 44 42 91 91

www.aveuglesdefrance.org

